ARCHIVES

Spécial Récap.

Mairie

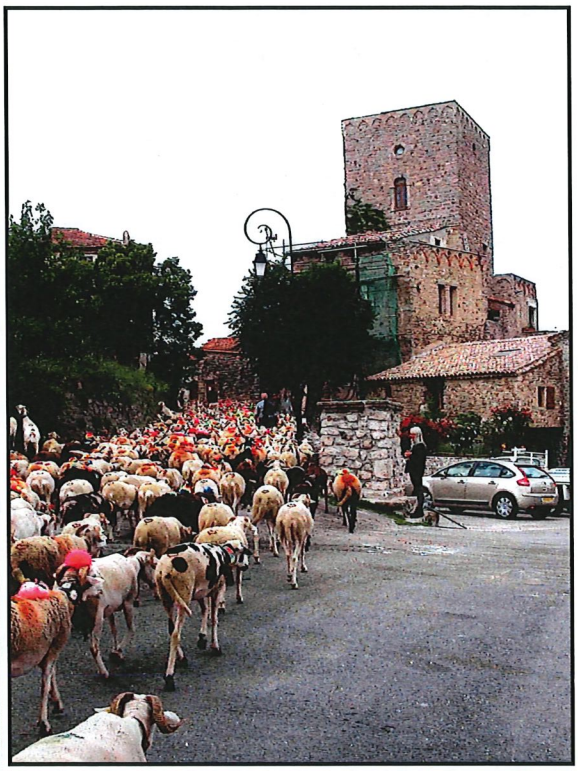
SAINT ROMAN DE CODIERES

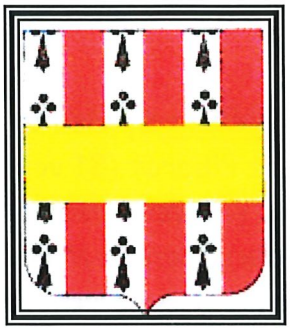
Bulletin communal

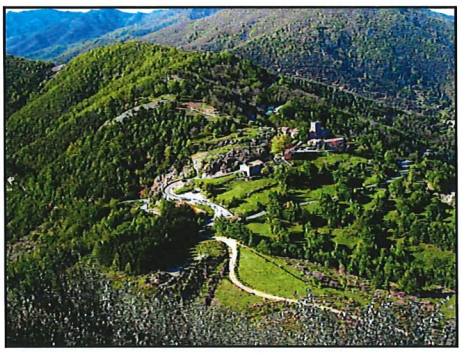
MAIRIE
TEL ET FAX
04 67 81 30 50

Le secretariat de la mairie est ouvert, sauf exception le :
Mardi de 10h à 17h
Vendredi de 10h à 12h
Et de 14h à 17h

Années 2008 à 2010 — Date de parution : janvier 2011







Sommaire :

- Edito
- Les élus
- Commissions
- Déclaration d'intention pour la mandature
- Infos diverses
- Pratique
- Associations
- Horaires transports
- Plan de St Roman



Vos articles, vos réflexions seront les bienvenus pour les prochains bulletins et sont à déposer en Mairie ou auprès de Michel Tasset.

A l'approche du mi-mandat communal, les membres de la commission chargés d'élaborer le bulletin ont décidé de créer ce numéro spécial qui , pour les nouveaux habitants et les « oublieux » reprend les principales informations politiques et pratiques des trois dernières années.

Comme vous pourrez le constater, les projets ne se réalisent pas aussi vite que nous l'aurions espéré mais sommes néanmoins optimistes sur les réalisations projetées malgré les baisses de subventions annoncées par la crise d'une part, et la décentralisation d'autre part, qui dispensent des charges nouvelles aux collectivités locales qui ne sont pas totalement financées.

D'où, baisse des subventions et parfois, augmentation des impôts ou taxes (sur les cartes grises, l'essence etc.…).

La municipalité a, pour sa part, choisi de ne pas augmenter les taxes locales depuis plusieurs années pour compenser les charges incombant dorénavant à la communauté de communes.

La commission information

mairiestroman@orange.fr


Philipp Pibarot et Robert Gonzalvez

Élections municipales mars 2008 :

L'ancienne municipalité dont son maire *Robert Gonzalvez* ne souhaite pas renouveler son mandat.

Se présentent au suffrage des électeurs sur une liste de 11 personnes menée par *Philippe Pibarot*, une liste de trois personnes menée par *Benoît Boubals* ainsi que deux candidats libres, *Nathalie Sordoillet* et *Claude Torregrosa.*

Seront élus : Sylvie Fenetrier (95 voix) Luc Villaret (87 voix) Nicole Caillat (82 voix) Philippe Pibarot (81 voix) Claude Torregrosa (80 voix) Adrienne Lautric (78 voix) Michel Tasset (76 voix) Nathalie Sordoillet (74 voix) Benoît Boubals (74 voix) Roland Salery (79 voix) Jean de Montredon (69 voix).

Le maire et les 3 adjoints cités plus bas sont élus en conseil du 21 mars.

En conseil du 28 mars, les délégations sont votées.

Roland Salery prend la parole pour annoncer la constitution d'un groupe de 5 formé des élus de la liste de B. Boubals ainsi que des 2 élus indépendants.

Ce même jour, des commissions « ouvertes » seront créées sauf la commission des finances et des marchés publics qui n'est composée que d'élus.

Les panneaux d'affichage municipaux sont sous la responsabilité de *M Tasset* pour Bourras, *RSalery* pour le Restouble (sortie chemin du Recodier) et *S Fenetrier* pour le village.


Jean de Montredon Nathalie Sordoillet Benoît Boubals Sylvie Fenetrier


Roland Salery Claude Torregrosa


Luc Villaret Michel Tasset Nicole Caillat

Maire :
Philippe Pibarot

1er adjoint :
Adrienne Lautric

2è adjoint :
Sylvie Fenétrier

3è adjoint :
Luc Villaret

Secrétaire :
Françoise Jutteau


Adrienne Lautric Françoise Juteau Phil. Pibarot

Commissions communales formées d'élus		
Finances, marchés publics, appels d'offres	PIBAROT P. – LAUTRIC A.	SALERY R. – BOUBALS B. – Jean DE MONTREDON

Commissions communales OUVERTES, présidées par le maire		
Information et communication	Responsable : TASSET M. 04 67 81 35 23	SALERY R. - FENETRIER S. - TRAMONTANA M.F. - JUTTEAU F. SORDOILLET N.
Routes, Bât. Publics, EDF, Télecom	Responsable : LAUTRIC A. 04 67 81 35 34	DE MONTREDON J. - TORREGROSA C. - POULAIN M. - DESHONS M. BOUBALS B.
Patrimoine, environnement., agriculture, urbanisme	Responsable : CAILLAT N. 04 67 81 47 82	VILLARET L.-SALERY R. - CHALVET O. - DUGAS G. - CHARVERIAT D. PASCAL Fred. – SORDOILLET G.- SARRAN M.- TRAMONTANA M.F
Eau et assainissement	Responsable : VILLARET L. 04 67 81 33 77 - 0685190940	TORREGROSA C. - CHALVET O. - DESHONS M. - PASCAL F. FENETRIER S. - KUHNE E.- SARRAN M.
Activités culturelles et festives, jeunes	Responsable : VILLARET L. 04 67 81 33 77 - 0685190940	SALERY R. - CAPIETTO C. - SORDOILLET B. - COLLUMEAU I. JEANJACQUES A. - MEDINA ORTEGA S. DESFEUX E.
Affaires scolaires - Transports	Responsable : PIBAROT P. 04 67 81 34 33 - 0683473623	BOUBALS B. - SARRAN M. - COLLUMEAU I. - MEDINA ORTEGA S. DESFEUX E.- CAPIETTO C. – TORREGROSA C.
Énergies renouvelables, solaire, biomasse..	Responsable : VILLARET L. 04 67 81 33 77 - 0685190940	TORREGROSA C. - SORDOILLET N - FOURCADE J. - SORDOILLET G. BONJOUR St. – SCHAEFFER M. – SARRAN Michel
Système information de la mairie et des élus	Responsable : CAILLAT N.	VILLARET L.- JUTTEAU F.- TAS,SET M.

DECLARATION D'INTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA MANDATURE

I) LE CONTEXTE

A Le contexte institutionnel

Il convient de réfléchir à l'avenir de notre commune en ayant bien à l'esprit l'évolution probable de son environnement institutionnel. La tendance lourde est que les communes comme la nôtre vont se voir, à moyen terme, privées de l'essentiel de ce qu'il leur reste d'autonomie. L'esprit de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) est de confier, à terme, la totalité des compétences urbanisme aux communautés de communes. Ainsi, dans quelques années, c'est à Ganges que l'on décidera ou l'on peut construire à St Roman, les sites qui doivent être protégés, les chemins que l'on doit entretenir, les adductions d'eau à réaliser.....et c'est à Ganges que seront versées l'essentiel des subventions publiques de l'état, du conseil général, du conseil régional.

« c'est à Ganges que l'on décidera »

Au total, à terme, les petites mairies comme les nôtres deviendront des sortes de maisons de quartier gérant la vie associative !

Ces perspectives ne doivent pas nous inquiéter et nous décourager ; elles doivent au contraire, nous mobiliser pour utiliser le temps et les moyens dont nous disposons encore pour imprimer, de façon volontariste et durable notre marque sur notre territoire pour décider par nous-mêmes de son avenir.

Enfin, à l'horizon 2010-2011, nous aurons à faire un choix stratégique de très grande importance : celui de rentrer ou pas dans le Parc National des Cévennes. Ce parc est en train de préparer sa future charte et c'est au vu de cette dernière qu'il nous faudra choisir.

B Le contexte global

Notre village n'est pas un « village gaulois » blotti dans son seul cadre institutionnel rapproché (communauté de C., Pays etc....), elle est partie prenante, à son niveau, des enjeux et des problématiques de notre société toute entière. Il n'est donc pas inutile de rappeler brièvement ici quels sont ces enjeux pour pouvoir situer notre dynamique personnelle dans cet ensemble.

Pour faire bref, nos sociétés occidentales développées se trouvent aujourd'hui, et se trouveront demain, confrontées à deux grands défis ; celui de l'extension et de l'approfondissement du champ de la démocratie et celui du développement durable.

- Aujourd'hui, nos sociétés se trouvent confrontées à un risque de délitement du lien démocratique qui s'exprime, en autres, dans la diminution de la participation électorale, dans l'atrophie des solidarités intergénérationnelles , dans une nouvelle croissance des inégalités, dans le discrédit du politique, dans le développement non maîtrisé du capitalisme financier, dans l'enflure médiatique, dans la marchandisation toujours plus grande de tous les aspects de notre vie individuelle et collective. Qui ne voit qu'à court ou moyen terme, la prévention de ces risques passe par des pratiques concourant à une meilleure appropriation de l'action publique par les citoyens et par un nécessaire redéploiement des solidarités.
- Le deuxième défi à relever est celui de la nécessaire prise en compte de la longue durée environnementale dans la gestion de leur croissance, le défi du développement durable.
  Même si les pratiques tant individuelles que collectives restent encore, pour l'essentiel, marquées par les habitudes prises au cours des dernières décennies, chacun sait aujourd'hui que, sauf à injurier l'avenir, il faudra modifier en profondeur nos modes de consommation, en particulier en matière d'énergie et les formes de relations avec notre fragile planète.

2) LES ATOUTS DE LA COMMUNE

Dans le contexte ainsi rappelé, notre commune dispose, à l'échelle très modeste qui est la sienne, d'atouts significatifs :

- Un positionnement géographique relativement désenclavé, à une heure de voiture de trois grandes villes, Montpellier, Nîmes et Alès.
- Un patrimoine naturel, paysager et bâti d'une qualité exceptionnelle.
- Une population certes dispersée géographiquement et diverse par ses origines mais, unie et fortement attachée à son territoire. Une population en expansion et en nombre croissant d'enfants.
- Une position privilégiée en ce qui concerne l'accès à deux sources d'énergie renouvelable : le solaire et la biomasse (bois).
- Une situation financière saine et équilibrée.

3) LES GRANDES LIGNES DE L'ACTION MUNICIPALE

On peut classer les diverses actions qui seront menées à court et moyen terme, dans les 6 ans à venir, dans trois principales rubriques :

- La gestion des trois grands dossiers d'infrastructures : eau et assainissement, routes et télécommunications.
- Les actions visant à approfondir et à enrichir notre vie démocratique locale.
- Les actions visant à inscrire notre commune dans une dynamique de développement durable.

A) <u>Les trois grands dossiers d'infrastructures</u>

- L'accès à une eau publique de bonne qualité est une exigence légitime des citoyens d'aujourd'hui mais, à St Roman, moins d'un tiers des habitations sont desservies. Le retard pris par notre commune dans ce domaine tient à plusieurs causes : faiblesse des ressources publiques en eau, cherté de la mise en place des réseaux liée à la dispersion de l'habitat et à la topographie, présences de nombreuses sources privées.....La municipalité poursuivra et amplifiera les politiques déjà engagées dans ce domaine. Il convient toutefois de rester réaliste compte tenu des contraintes financières, administratives et techniques liées aux investissements concernés.
- Notre réseau de routes départementales est particulièrement dégradé et présente de nombreux « points noirs » à la dangerosité avérée. Une négociation avec le conseil général tend à obtenir une remise à niveau dans les plus brefs délais ainsi qu'une meilleure signalisation des difficultés.
- L'accès à des réseaux de télécommunications de qualité constitue un élément essentiel, vital pour la dynamique territoriale aussi bien pour les professionnels que pour l'usage privé. La situation sur notre commune est très mauvaise.

B) <u>Les actions visant à approfondir et à enrichir notre vie démocratique locale</u>

- Fonctionnement de la municipalité au niveau des travaux du conseil, des commissions et de l'organisation du secrétariat.
- Accessibilité des citoyens aux travaux et aux données de la mairie, transparence de l'action municipale. Ces points sont très importants ; il faut, qu'à terme, la mairie devienne véritablement la maison commune des habitants. Cela passera par un bulletin municipal étoffé et la création d'un site Internet mais aussi, par une information régulière quand à la situation financière de la commune. Notre modeste taille doit nous permettre de mettre en place une vie démocratique véritablement participative.
- Le développement de la et des solidarités ; beaucoup est à faire dans ce domaine. Réalisation de deux logements sociaux à l'école de Bourras, inutilisée depuis de nombreuses années et mise en place de services destinés aux jeunes et plus anciens. (création d'un espace culturel).

C) Les actions visant à inscrire notre commune dans une dynamique de développement durable

Pour une commune comme la nôtre, dont l'essentiel de la richesse tient à la beauté et à l'attractivité de son patrimoine paysager et bâti, l'approche du développement durable semble devoir aller de soi. Elle implique cependant la mise en place d'une politique volontariste qui prenne en compte les deux termes de l'expression « développement » et « durable ».

1) Développement : notre commune doit affirmer sa volonté de ne pas rester figée dans sa situation actuelle, sa volonté de développer, dans la mesure du possible, sa population, son habitat, sa création de valeur économique.
2) Durable : notre commune doit affirmer sa volonté de devenir, à son échelle, exemplaire en matière de croissance écologiquement maîtrisée.

Dans ce cadre, les principaux domaines de son action seront les suivants :

§ Le contrôle raisonné de l'urbanisation

Le dispositif législatif relatif à l'urbanisation en zone de montagne est fait pour lutter contre le « mitage » (constructions isolées). Ce dispositif nous protège, il suffit de le faire appliquer avec discernement tout en étant capable de gérer les « exceptions ». Pour autant, la municipalité fera tout pour encourager et faciliter, dans ou aux abords des zones déjà urbanisées, hameaux, village, l'implantation de nouveaux bâtiments, résidentiels ou professionnels.

« lutter contre le mitage »

§ L'ennoblissement de nos sites paysagers et bâtis

A partir de 2009, chaque année, un hameau fera l'objet d'une démarche globale de requalification : enfouissement des réseaux, traitement spécifique de la voierie, signalétique, aménagement de l'espace déchets, aménagements de parkings, fleurissement éventuel…….. Bien entendu, cette démarche se fera sur mesure, avec la participation des habitants concernés.

« aménager les points forts »

La commune se donnera les moyens de protéger, voir d'aménager les « points forts » de son patrimoine paysager et bâti, à savoir, les deux cols et le village

§ Le développement de l'utilisation des énergies renouvelables

- Pour ce qui est du solaire, la commune équipera son propre patrimoine bâti (mairie, école de Bourras, bergerie……) et l'éclairage communal. La commune s'efforcera de promouvoir, par l'information, et de faciliter les équipements solaires des particuliers et professionnels.

Solaire bois

- Plus de 1500 hectares de bois sur notre territoire qui sont, pour la plupart, sans aucune perspective de valorisation. L'évolution récente des traitements forestiers induite par la crise énergétique (fabrication de plaquettes et de granulés) rend peut être possible la création, sur la commune, d'une petite entreprise de transformation forestière. La municipalité s'investira dans la faisabilité d'une telle entreprise.

§ Le développement de l'activité économique

Il n'y a plus, aujourd'hui, de création ou de développement d'activités économiques qui puisse se passer d'Internet « haut débit ». Quand cette hypothèse sera levée, nous devrions pouvoir créer de l'activité dans quatre principaux domaines :

-L'agriculture : il y a aujourd'hui 5 agriculteurs en activité, leur activité doit pouvoir être confortée.
- Le tourisme : notre commune dispose de deux restaurants, de gîtes et chambres d'hôtes, d'artisans et d'artistes, de sites naturels exceptionnels ; le haut débit et le site Internet devraient permettre d'améliorer l'information.
- L'exploitation de la biomasse (voir plus haut).
- Par son accessibilité, quand elle sera dotée du « haut débit », notre commune doit pouvoir attirer, à moyen et long terme, des professionnels recourant au télétravail. L'on sait que le développement du télétravail est une tendance lourde du monde à venir.

EN CONCLUSION, *la municipalité entend œuvrer à rendre notre petite commune exemplaire en matière de développement durable et d'animation démocratique. Cela implique que notre population, dispersée en un archipel de hameaux et de maisons isolées, renforce son sentiment d'appartenance à une communauté solidaire : SA COMMUNE. Pour qu'il en soit ainsi, la municipalité soutiendra activement l'action des associations et s'efforcera de développer les lieux et occasions de rencontre et d'échange entre les gens.*

Les réalisations à venir



La bergerie du col va devenir une salle polyvalente. Début des travaux fin deuxième trimestre, achèvement pour le début de l'automne.

****

Terrain de jeux de ballons sous la place du village et, à venir, l'aménagement de la place.

****

Dans le cadre du « plan patrimoine emploi », des subventions pourraient nous être allouées pour la réfection du petit patrimoine. Une glacière, à la Fage et des calades vont être restaurées.

****

Le site Internet de la commune, avec du retard, devrait voir le jour incessamment.
Www.saintromandecodieres.fr

****

Unité de production de dérivés de bois (plaquettes etc) avec stockage à la Fage.

****

Des histoires de St Roman

1974 la neige

En 1974, la neige tombe sans discontinuer pendant 3 jours et ceci, début mars. 1 mètre au village, 80 cm à Bourras ou au Savel. Elle restera jusque la mi-avril. Les chasse-neige locaux n'ont pu venir à bout de la neige accumulée sur les routes qu'au bout de huit jours. Bottes et pelle dans la voiture pour aller faire des provisions, le passage sur la route n'étant que pour une largeur de voiture. Toutes les lignes électriques étaient par terre (il n'y avait pas encore le téléphone) et pas seulement à St Roman mais jusqu'à Nîmes. La campagne montagnarde, inaccessible aux dépanneurs, nous laisse sans électricité pendant 3 semaines (St Hippolyte du Fort—8 jours).

1995 inondations

Mi-octobre 1995, dans la nuit du 13 ou 14 des pluies diluviennes s'abattent sur la région pendant deux jours et deux nuits. Un glissement de terrain sur la départementale de St Roman à Sumène nous laissera sans issue pendant 6 mois (Le chemin du Recodier, ancienne route de Sumène, fut plus facilement réparée et nous a permis de circuler). Problème identique vers St Hippolyte du Fort mais réparé plus rapidement. Nombre de propriétaires ont vu leur terrain glisser autour de leur maison. Le Rieutord passe par-dessus le pont de Sumène et a envahi toute la ville basse. La route de Ganges est à moitié détruite (on peut y voir les restes d'un pont).

Évolution démographique

En 1793 1009 habitants

La population va diminuer sensiblement jusqu'en 1968 132 habitants

puis remonter jusqu'à aujourd'hui :

2008 180 habitants

2011 + ou - 200 habitants

Un recensement aura lieu en début d'année.

Composition de la population

- Une maison d'édition, des écrivains,
- des artisans, des artistes,
- un restaurant et un café/restaurant.
- 5 agriculteurs en activité dont deux éleveurs (moutons et chèvres).
- Gîtes et chambres d'hôtes
- Et enfin, des valeureux qui font la route tous les jours pour aller au « boulot ».



Transports scolaires :

Transports Issenjou (primaire): 04 67 81 36 42
Transports Brignolo
(collège et circuit de proximité Edgard) 04 67 82 20 86
Transport Montet (lycée) 04 67 81 06 68



METEO :

NIMES 08 92 68 02 30
MT AIGOUAL 04 67 82 60 01

CONTACTS et INFOS

Chemins et routes : Adrienne Lautric 04 67 81 35 34

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18

Les nouveaux passeports biométriques

Nous n'acceptons plus les dossiers de demande ou renouvellement de passeports depuis la mise en place du « passeport biométrique ». Vous devez vous rendre en mairie de Ganges, Le Vigan ou St Hippolyte du Fort.
Nous pouvons fournir les imprimés et vous aider dans la constitution de vos dossiers.

En savoir plus sur l'histoire de St Roman,un site web :

http://pagesperso-orange.fr/olivier.sanz/

Assistante sociale 04 66 77 20 15

n° pharmacie de garde 3237

NOM	Fonction	Tél. Habitat.	Tél. Portable	Adresse « e.mail »
PIBAROT Philippe	Maire	0467813433	0683473623	philippe.pibarot@nordnet.fr
LAUTRIC Adrienne	1er adjoint	0467813534		
JUTTEAU Françoise	Secrétaire	Mairie St Roman 0467813050		mairiestroman@orange.fr
JUTTEAU Françoise		Mairie St Martial 0467813082		claude.mairie@wanadoo.fr
CAUSSE Benoît	Employé municipal	04678~~14541~~	07 86 01 98 28	
AUBANEL Alain	Secrétaire	0467814032	0680376173	
VILLARET Luc	2e adjoint	0467813377	0685190940	luc.villaret@voila.fr
FENETRIER Sylvie	3e adjoint	0467813215		
SORDOILLET Nathalie		0499529968		
Sous Préfecture		0467818708		
Dérangement t EDF		0810333030		
Dérangement Téléphone	Part. 1015	Prof. 1016	39 01	

Espace culturel

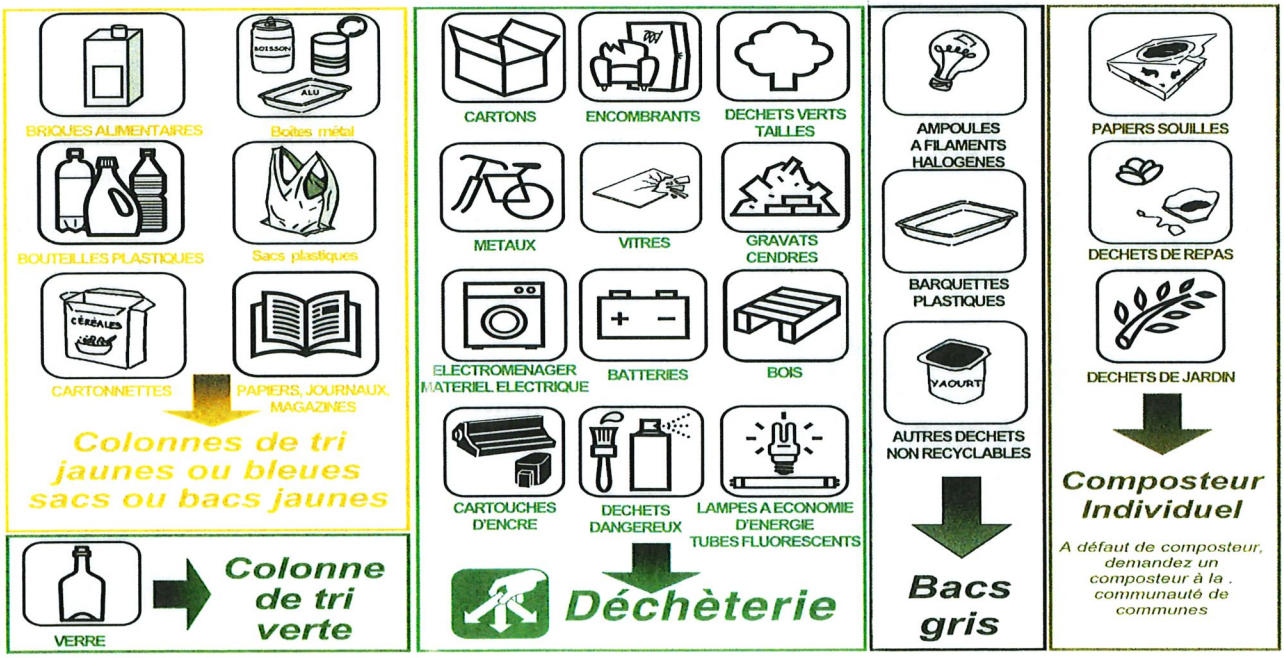


La bibliothèque se trouve sur la terrasse de la mairie à l'étage. Une quinzaine de bénévoles se relaient pour tenir les permanences. Consultations, emprunts, discussions. Prendre son temps, se poser, se promener au milieu des livres à découvrir.
Un ordinateur est à la disposition du public. Une initiation à sa pratique est possible. Se renseigner aux heures d'ouverture.

Mardi, mercredi, vendredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 15h à 17h l'hiver et l'été de 10h à 12h

LES DECHETS





LES ASSOCIATIONS de St Roman

Yaïka solidaire

Le Ferrier Tél. : 04 67 81 39 23



Association créée en 2002 a pour but de mettre en application, avec soutien de moyens humains et financiers, un programme structuré de développement, en concertation totale avec les habitants et leurs représentants dans le village de Yaïka au Burkina Fasso (Afrique). L'éducation et les problèmes d'eau sont les principaux domaines d'intervention.
Une fête, début juillet, un salon du livre une année sur deux, vente de calendriers, adhésions et parrainages sont les principales sources de financement.

SAINT ROMAN D'AMOUR

Présidente Catherine Capietto Tél. : 04 67 64 09 12
Rassembler les habitants, les amis et les amoureux de St Roman autour de projets d'intérêt général. Préserver la qualité de la vie, la beauté des sites et des paysages, le caractère de l'espace naturel agricole, pastoral et sauvage de la commune. Mener une réflexion sur un développement qui ne porterait pas atteinte à cette qualité, à cette beauté et à ce caractère. Engager toute démarche ou procédure et organiser toute manifestation ou concertation allant dans le sens de ce projet.

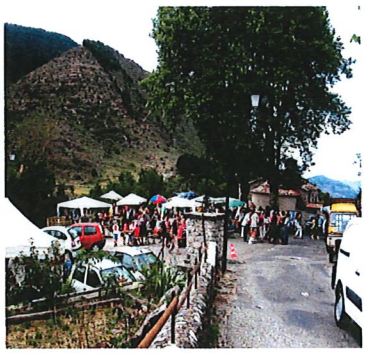


Comité des fêtes

La fête champêtre de St Roman, à la fin juillet, est une tradition appréciée depuis plus de 30 ans. Une certaine lassitude des adhérents font prévoir pour 2011 une refondation de l'organisation et certainement, un remplacement de certains membres du bureau. Toute bonne volonté est invitée à y participer.

Le marché du samedi

Tél : 04 67 81 34 38



Produits fermiers, Artisanat, buvette et petite restauration.
Tous les mois de juillet et août de 9 heures à 14 heures.
Animation musicale possible.

Association Perle :

Contact : 04 67 71 18 92 et 04 67 20 14 61



Association de défense des animaux dont le siège se situe au Fromental, et qui lutte contre les abandons, la maltraitance et pour les stérilisations utiles contre la prolifération. Un refuge existe sur la commune de Brissac, Mas de Lamalou.

Association des chasseurs de St Roman

Nouveau bureau mis en place en juillet dernier :
Président Francis Sauzet
Vice président Dominique Diaz
Trésorier Edouard Julien
Secrétaire Thierry Landes



Pani canto

Contact : Tél. : 04 67 81 34 38



Remise en marche du four à pain de l'ancienne cure du village par Julien et Audrey. Rencontre autour de la fabrication du pain. et expérimentation de différentes farines.. La mise en chauffe de la voûte de grès sert également à faire cuire gigots, tartes et pizzas, fougasses etc..... l*es mercredi et vendredi*

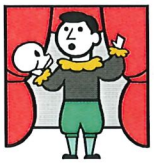
Les « sorties » à Ganges

Théâtre de l'Albarède :

Refait à neuf, le théâtre présente un programme très diversifié tout au long de l'année.

Renseignements:

04 67 73 15 62 ou à l'office du tourisme



Cinéma « Arc en Ciel » :

L'association « Ciné Garrigues » a repris la gestion du cinéma, fermé depuis 5 mois.

Sélection de films en exclusivité : programme chez les commerçants et OT.

Tarif : 6 € le Week-end-

4.5 € la semaine

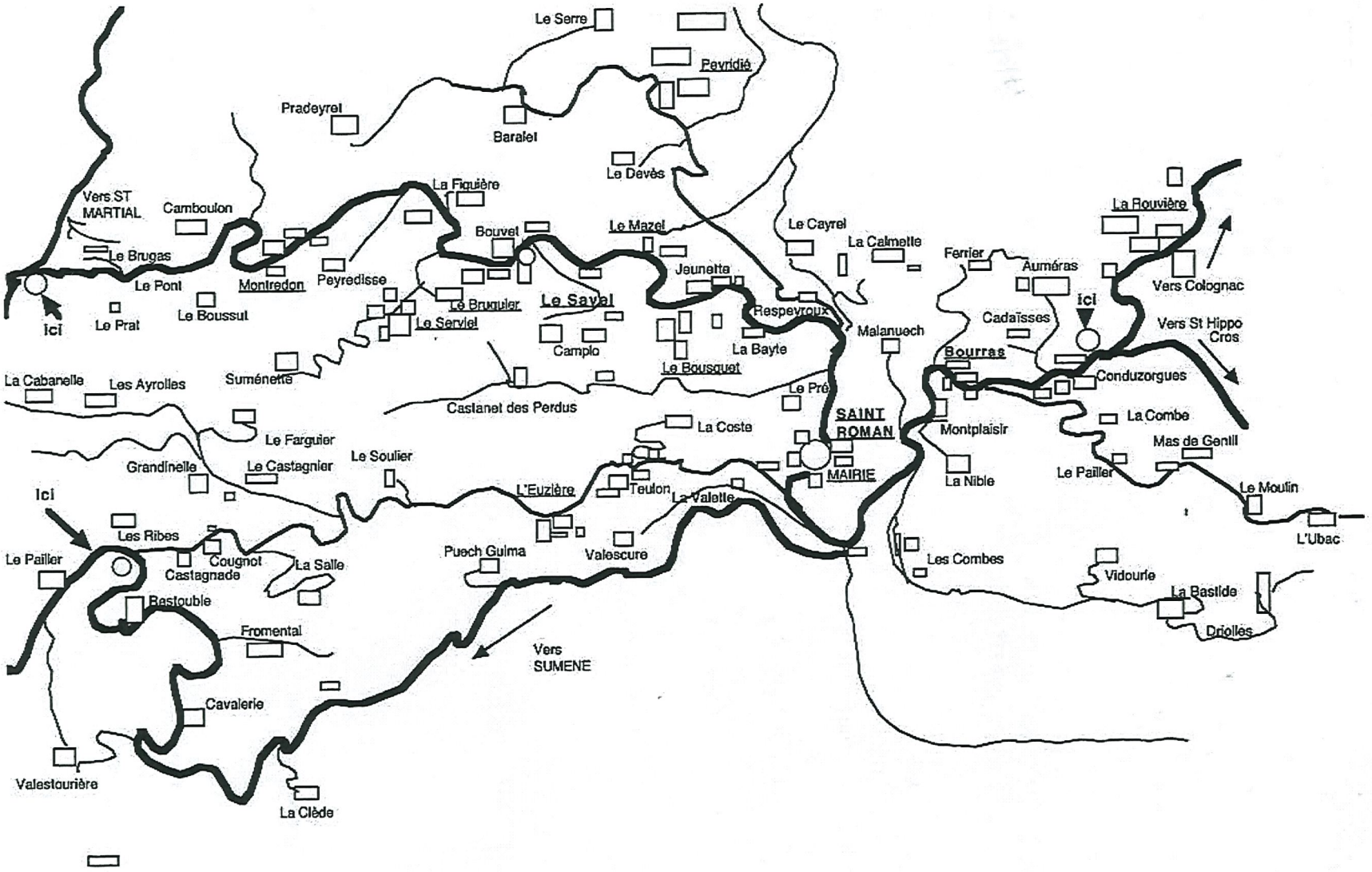




HORAIRES TRANSPORT PUBLIC « EDGARD »

Le Savel	St Roman de Codières	St Hippolyte du Fort	
	jours	L à S	L à S	M et V
LE SAVEL (après panneau entrée)		12 :00	14 :00	9 :25
ST ROMAN DE CODIERES (mairie)		12 :05	14 :05	9 :30
BOURRAS (rte du Temple)		12 :10	14 :10	9 :35
CROS (panneau cimetière)		12 :20	14 :20	9 :45
ESPAZE (bord chemin avec bidons)		12 :25	14 :25	9 :50
ST HIPPOLYTE DU FORT (Casernes)		12 :30	14 :30	9 :55

ST HIPPOLYTE DU FORT	ST ROMAN DE CODIERES	Le Savel	
ST Hippolyte du fort les casernes	13 :30	18 :30	11 :45
ESPAZE (bord chemin avec bidons)	13 :35	18 :35	11 :50
CROS (panneau cimetière)	13 :40	18 :40	11 :55
BOURRAS (rte du Temple)	13 :50	18 :50	12 :05
ST ROMAN DE CODIERES (mairie)	13 :55	18 :55	12 :10
LE SAVEL (après panneau entrée)	14 :00	19 :00	12 :15



Les 3 vallées de St Roman: Bourras, Le Savel,/Peyridier et Le Recodier